

## Règlement du contrat postdoctoral Translitteræ BnF

### 1. Objectif du contrat postdoctoral Translitteræ BnF

La Bibliothèque nationale de France et l'Eur Translitteræ s'associent pour faire bénéficier d'un contrat postdoctoral un-e jeune chercheur-euse intéressé-e par un travail à la croisée des thématiques de l'Eur et des collections de la BnF, en particulier les fonds rares, non décrits ou inédits.

Accueilli à mi-temps dans un département de collections de la BnF, le postdoctorant collaborera très concrètement au traitement et à la valorisation du fonds nécessaire à sa recherche. Ledit traitement et ladite valorisation ont pour but d'en faciliter l'accès par la communauté des chercheurs : signalement, description, enrichissement ou correction de notices, reconditionnement, constitution de corpus, sélection en vue d'une numérisation, médiation numérique, etc.

Le deuxième mi-temps sera dévolu à ses recherches en lien avec une ou plusieurs entités de recherche et de formation de Translitteræ.

### 2. Accueil à la BnF du Chercheur postdoctorant

#### 2.1. Conditions d'accueil du Chercheur

Le Chercheur bénéficie pendant toute la période de son contrat (12 mois) :

- d'un référent scientifique au sein du département d'accueil, lequel accompagne et guide le Chercheur dans ses recherches sur les collections, lui facilite leur accès et la compréhension de l'organisation de la BnF ;
- d'un badge d'accès aux espaces réservés au personnel de la BnF et d'un accès au restaurant du personnel de la BnF ;
- d'un espace de travail dans les espaces réservés au personnel de la BnF ; cet espace est occupé selon un planning défini en commun par le Chercheur et le département d'accueil ;
- d'une session informatique lui permettant d'accéder à l'intranet et à la base de production des agents de la BnF via un poste informatique dédié accessible au moins ponctuellement ;
- d'un accès facilité aux collections du ou des départements concernés par ses recherches (les restrictions appliquées aux usagers des salles de lecture ne s'appliquent pas au Chercheur) ;
- d'un accès aux applications professionnelles, notamment catalographiques, pour le cas où sa recherche justifierait de leur emploi ;

- de la gratuité des titres d'accès aux salles de lecture et aux activités culturelles de la BnF (expositions, spectacles vivants et concerts).

## 2.2. Obligations du Chercheur pour le temps où il est accueilli à la BnF

Le Chercheur consacre la moitié de son temps à travailler sur les collections de la BnF, dans les emprises de celle-ci. Cette répartition est adaptable d'un commun accord entre la BnF et l'EUR Translitteræ.

Le Chercheur est tenu d'informer régulièrement son référent scientifique de l'avancement de ses travaux et des éventuelles difficultés rencontrées.

Une évaluation commune du travail accompli sur les collections est faite au cours de deux entretiens annuels entre le Chercheur, son référent scientifique et le directeur du département concerné par ladite recherche. Ces entretiens se déroulent à la fin du premier semestre et à la fin du deuxième semestre de l'année universitaire.

Le Chercheur s'engage à respecter le règlement intérieur de la BnF et, de manière générale, toute charte ou réglementation applicable relatives notamment à la sécurité des collections, la circulation dans les espaces internes de la BnF et la reproduction des documents issus des collections de la BnF.

## 3. Propriété intellectuelle

Dans le cas particulier où le Chercheur est amené à décrire des collections de la BnF (rédaction de notices bibliographiques, d'inventaire, pré-inventaire, état des fonds, signalement, etc., dans les formats et par les outils de la BnF ou non), le résultat de cette description, quelle que soit sa forme, sera remis à la BnF qui pourra le mettre en ligne et placer sous la licence ouverte créée par la mission Etalab, conformément à la politique de diffusion des métadonnées descriptives de la BnF, afin qu'il puisse être librement utilisé et bénéficier à l'ensemble des usagers et de la communauté scientifique.

Il est rappelé que les documents composant les collections de la BnF peuvent, d'une part, constituer des œuvres de l'esprit protégées par le droit de la propriété intellectuelle dont l'exploitation peut être soumise à autorisation et/ou, d'autre part, constituer des informations publiques dont la réutilisation commerciale, à l'exception des publications académiques et scientifiques, est soumise à autorisation de la BnF et au paiement d'une redevance. Par conséquent, en cas d'exploitation de documents ou œuvres issus des collections de la BnF par le Chercheur dans ses travaux de recherche, le Chercheur s'engage à vérifier les conditions d'utilisation afférentes à chaque document ou œuvre réutilisé et à les respecter.

## **Proposition de sujets – contrat postdoctoral Translitteræ BnF**

Les candidats peuvent à la fois proposer spontanément des sujets d'étude ou choisir parmi les cinq proposés ci-dessous par la BnF :

## **1/5. L'édition en hébreu dans l'Occident chrétien du XVI<sup>e</sup> siècle**

Département d'accueil : Réserve des livres rares

La BnF possède un fonds important d'imprimés hébreux, dont environ 300 éditions du XVI<sup>e</sup> siècle conservées à la Réserve des livres rares. Outre quelques rares impressions d'Istanbul ou de Thessalonique, il s'agit principalement d'éditions vénitiennes, parisiennes et lyonnaises. Ces hebraica regroupent des outils linguistiques (alphabets et grammaires), de nombreuses éditions bibliques, ainsi que des éditions du Talmud et des commentateurs ou des philosophes juifs.

On dispose aujourd'hui de plusieurs outils bibliographiques, grâce aux travaux de Marvin Heller (*The Sixteenth Century Hebrew Book*, Leyde, 2004) et de Lyse Schwarzfuchs (*Le Livre hébreu à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2004 ; *L'hébreu dans le livre lyonnais au XVI<sup>e</sup> siècle*, Lyon, 2008 ; *L'hébreu dans le livre à Genève au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, 2011), mais ces éditions, aujourd'hui rares et généralement mal signalées, demanderaient à être beaucoup mieux décrites, et les exemplaires étudiés également du point de vue de leurs provenances (Bibliothèque royale, collection Michel Le Masle, collection Léonor d'Estampes de Valençay, etc.).

Dans le cadre d'un contrat post-doctoral, la tâche consisterait en conséquence à étudier ce fonds en décrivant en priorité les éditions italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle et les éditions parisiennes de la seconde moitié du siècle (complétant ainsi le travail déjà effectué pour les années 1501-1550), et à s'attacher à reconstituer l'origine des fonds afin de mieux cerner les voies par lesquelles la connaissance de l'hébreu s'est diffusée dans l'Europe de la Renaissance.

## **2/5. Représentations de l'océan indien entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle**

Département d'accueil : Département des cartes et plans

Pôle international d'excellence dans le domaine de l'information cartographique et géographique, le département des Cartes et plans conduit une étude sur la représentation de l'océan indien au deuxième millénaire.

Problématique : comment s'est inventée et réinventée l'image d'un espace maritime commun à plusieurs cultures, européennes, islamiques, africaines, asiatiques. Le modèle aujourd'hui familier de cet océan et de ses rivages s'est construit par la confrontation de formes cartographiques contrastées. L'étude de la représentation de l'océan Indien s'inscrit dans un courant historiographique récent qui construit une histoire décentrée par rapport au regard européen, et qui met en valeur les transferts culturels à l'œuvre dans la définition de cette étendue maritime et des routes qui la parcourent.

L'accueil d'un jeune chercheur post-doctorant enrichirait l'approche actuellement mise en œuvre. Le terrain d'étude centré sur les collections de la BnF, peu explorées à ce jour sur ce plan, s'élargirait aux documents conservés par d'autres institutions.

### **3/5. Construire, reconstruire une bibliothèque : les *scientifica* des jésuites**

Département d'accueil : Département sciences et techniques

La BnF a fait récemment l'acquisition de la collection de *scientifica* qui faisaient partie de la bibliothèque jésuite du Centre culturel des Fontaines, fermé en 1997. Ces ouvrages de sciences, à la différence du reste du fonds qui a rejoint la Bibliothèque municipale de Lyon, avaient été vendus à la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie en 1984 (à l'exception des écrits scientifiques des jésuites de « l'ancienne Compagnie », actuellement conservés par la bibliothèque du Centre Sèvres). La Cité des sciences (Universcience) vient d'en faire don à la BnF. Ce fonds présente la particularité d'être une bibliothèque privée et de porter la marque d'une institution religieuse ayant des liens historiques forts avec la connaissance et les sciences en particulier.

Il a été constitué dans les années 1950 et 1960 au sein de la bibliothèque des Fontaines à partir des collections scientifiques de plusieurs bibliothèques jésuites, principalement celle de Vals-près-le-Puy (Haute-Loire) et celle de l'île de Jersey, l'une des plus grandes bibliothèques jésuites d'Europe. Il se compose pour l'essentiel de 8 000 ouvrages (10 000 volumes) dont la grande majorité sont en français (87 %). La répartition du fonds par date d'édition est la suivante : 52 volumes pour le XVI<sup>e</sup> s., 191 pour le XVII<sup>e</sup> s., 1 029 pour le XVIII<sup>e</sup> s., 4 395 pour le XIX<sup>e</sup> s., 4 087 pour le XX<sup>e</sup> s. L'ensemble des disciplines scientifiques y sont représentées, des mathématiques aux sciences appliquées et à la médecine en passant par la physique, la chimie, les sciences du vivant, les sciences de la terre, l'astronomie...

Disposé dans les magasins du Département sciences et techniques selon son plan de classement initial, ce fonds a fait l'objet d'un premier récolement et un chantier de catalogage a été ouvert par reprise des notices bibliographiques de la Médiathèque des sciences et de l'industrie pour les titres qui sont absents des collections de la BnF.

L'exploration de ce fonds présente un véritable intérêt en raison de sa cohérence intellectuelle et documentaire, qui s'explique en partie par le fait qu'il a été constitué de toutes pièces à partir de collections pré-existantes. En témoigne le plan de classement élaboré par les jésuites. La constitution du fonds reflète la relation des jésuites au savoir scientifique : vision encyclopédiste, curiosité pour les avancées de la science, importance accordée à l'enseignement et à la diffusion des savoirs.

### **4/5. La presse en yiddish des années 1880 à la fin des années 1960**

Département d'accueil : Département droit économie politique

La presse en yiddish, de par son origine, constitue un pan important de l'histoire nationale et présente une richesse considérable, tant pour ce qui concerne la mémoire des populations directement concernées que pour les sources historiques qu'elle représente du point de vue de l'histoire des Juifs de France.

L'immigration en France des Juifs d'Europe centrale et orientale des années 1880 aux années qui suivirent la Shoah a donné lieu à la parution de journaux essentiellement publiés à Paris ou dans les communes avoisinantes. Cette population, largement yiddishophone, s'est organisée en associations de sensibilité communiste, bundiste, sioniste ou encore religieuse, et voyait dans la création et la lecture de journaux un lien communautaire indispensable.

Cette presse d'opinion en yiddish offrait des chroniques politiques sur la France, les pays d'origine et l'actualité internationale, mais donnait aussi des informations pratiques utiles aux Juifs immigrés. Si certains titres étaient imprimés à plusieurs milliers d'exemplaires comme *Naye Prese* ou encore *Parizer Haynt*, d'autres l'étaient à un nombre beaucoup plus restreint, ce qui en fait des documents rares.

Pistes de recherches : étudier l'état de la collection de la BnF (nombre de titres, volumétrie) des années 1880 à la fin des années 1960 en repérant les lacunes et en situant cette collection en regard de celles conservées par le Mémorial de la Shoah, de la Maison de la Culture Yiddish, du Centre Medem ou encore de l'Alliance israélite universelle. Un répertoire général de ces collections pourra permettre la mise en place d'un corpus numérique de la presse yiddish en France au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle. La tâche du chercheur permettra d'obtenir une vue générale de l'ensemble des périodiques et d'en évaluer le nombre de titres et la volumétrie.

### **5/5. Expériences de traduction : le Festival franco-anglais de poésie (1976-2014) et *La Traductière*, revue internationale de poésie et d'art visuel**

Département d'accueil : bibliothèque de l'Arsenal

Le poète, traducteur et essayiste canadien Jacques Rancourt a récemment confié à la Bibliothèque de l'Arsenal les archives du Festival franco-anglais de poésie pour la période 1976-2014 et de *La Traductière*, revue internationale de poésie et d'art visuel créée en 1982. Ce fonds, qui représente 11 caisses de documents d'archives et 450 œuvres graphiques, se compose d'une importante correspondance avec les écrivains et artistes ayant participé au Festival, d'œuvres poétiques, artistiques et musicales, de photographies, de programmes, d'affiches et de vidéos de lectures ou de colloques, auxquels s'ajoute une collection complète, manuscrite et imprimée, de *La Traductière*.

Pistes de recherche : poésie et traduction ; poésie et autres arts (graphiques, musicaux, plastiques, vidéo, etc.) ; poésie et culture d'origine. Cf. <http://www.festrad.com/index.html>.

L'étude de ce fonds pourra comporter une part de rencontres avec les acteurs de ces expériences.